

## 2/ Définition de l'anthropologie et son Object d'étude :

Étymologiquement, l'anthropologie désigne la science de l'homme, ce qui signifie la science qui s'intéresse à l'étude de l'homme sous différentes dimensions, biologique, culturelle et sociale et civilisationnelle, l'objectif de cette approche holiste selon Claude Lévi-Strauss est de mettre en exergue ce qu'il nomme les universaux de la pensée humaine, malgré la diversité des peuples et des cultures. Et les sociétés du passé ou (disparues) ne sont pas le seul terrain privilégié par l'anthropologie, elle porte aussi un intérêt particulier aux sociétés dans leur état actuel, ce qui autorise l'anthropologie à se qualifier comme étant une science générale.

Depuis l'émergence de la réflexion pré-anthropologique à ce jour, l'anthropologie repose sur le principe de « l'altérité », devenu la base fondatrice de l'anthropologie moderne, l'usage et la signification de la notion de l'altérité ont évolué à travers les époques, elle a été utilisée pendant l'antiquité pour désigner les barbares et les sauvages (Hérodote), ensuite pour parler de la découverte de nouvelles humanités à la Renaissance ( le bon sauvage), enfin au 19<sup>ème</sup> siècle pour signifier « l'extérieur -l'autre » qui est la base de tout travail descriptif.

A ses débuts, l'Object d'étude de prédilection était les sociétés dites « primitives », cette appellation n'était pas au goût de tout le monde, elle a suscité des débats entre les anthropologues et autres scientifiques, les débats acharnés ont permis d'abolir ce qualificatif peu flatteur et de le remplacer par les expressions suivantes « sociétés simples, sociétés traditionnelles, sociétés de traditions, sociétés exotiques ». Et pour mettre les choses au clair des anthropologues ont intervenu pour expliquer le choix de l'usage du mot primitif, Evans Pritchard évoque « Le mot « primitif » tel qu'il est désormais compris par la littérature anthropologique ne signifie aucunement que ces sociétés aient connu une existence antérieure à celles d'autres sociétés ou qu'elles leur soient inférieures. Pour autant que nous le sachions, les sociétés primitives ont connu une histoire au moins aussi

longue que la nôtre. D'une certaine façon, et bien qu'elles ne jouissent pas d'un degré de développement équivalent au nôtre, il arrive aussi que dans certains domaines elles révèlent des développements plus poussés. » (PRITCHARD .E. 1950.P10)

Et pour faciliter l'identification des sociétés simples, un ensemble de caractéristiques a été mis en place:

- Des sociétés à faible ampleur humaine.
- Des sociétés avec des systèmes économiques simples (autarciques)
- Des sociétés enclavées, ou ont peu de contacts avec le monde extérieur
- Des sociétés sans écritures et anhistoriques (sans histoire)
- Des sociétés claniques, dépourvues de pouvoir central (sans état)
- Des sociétés froides, avec un rythme d'évolution très long, ce qui donne l'impression d'immuabilité et stagnation.

Evans Pritchard, l'un des pères fondateurs de l'anthropologie sociale, certifie que « les anthropologues utilisent ce terme « primitif » pour désigner des sociétés qui sont numériquement restreintes, occupent un territoire peu étendu, ont des contacts sociaux extérieurs limités et n'ont en comparaison de sociétés plus avancées qu'une technologie et des structures économiques sommaires et où l'on observe une fonction sociale peu spécialisée. » (PRITCHARD. E.1950. P10)

L'intérêt porté à l'étude de ce type de sociétés est arbitraire, puisqu'il permet de comprendre l'organisation première et son évolution dans le temps, à dire que ces sociétés là, sont l'étape de l'enfance qui va évoluer pour déterminer la personnalité adulte représentée par les sociétés contemporaines.

A ce sujet, l'anthropologue Mondher KILANI évoque que « le recours à ce terme, employé généralement entre guillemets dans ce cadre, n'a plus pour finalité de marquer le caractère originel et imparfait de ces sociétés qui auraient nécessairement précédé la notre mais désigne une série de caractéristique qui les singulariserait par rapport à toutes

---

les autres sociétés de type historique. Le qualificatif de « primitif » renvoie bien toujours à une qualité intrinsèque de ces sociétés mais ne préjuge plus nécessairement de leur antériorité dans le cours de l'histoire humaine.» (KILANI .M. 1992. P19)